

<b>Zeitschrift:</b>	Bulletin des Schweizerischen Elektrotechnischen Vereins, des Verbandes Schweizerischer Elektrizitätsunternehmen = Bulletin de l'Association suisse des électriciens, de l'Association des entreprises électriques suisses
<b>Herausgeber:</b>	Schweizerischer Elektrotechnischer Verein ; Verband Schweizerischer Elektrizitätsunternehmen
<b>Band:</b>	67 (1976)
<b>Heft:</b>	13
<b>Rubrik:</b>	Für Sie gelesen = Lu pour vous

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 26.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## Anmeldung zur Meisterprüfung

Die nächsten Meisterprüfungen für Elektro-Installateure finden im Februar und April 1977 statt. Für diese Prüfungen gilt das Meisterprüfungsreglement vom 1. September 1969.

Es wollen sich nur Kandidaten anmelden, die auch wirklich an den Prüfungen teilzunehmen wünschen. Anmeldungen für spätere Meisterprüfungen können nicht entgegengenommen werden.

Anmeldeformulare und Reglemente werden auf Wunsch vom Zentralsekretariat des Verbandes Schweizerischer Elektro-Installationsfirmen VSEI, Splügenstrasse 6, Postfach 8027 Zürich (Tel. 01 / 36 72 66) zugestellt.

Die Anmeldung hat in der Zeit vom 1. bis 15. September 1976 an die oben erwähnte Adresse zu erfolgen, unter Beilage folgender Unterlagen:

1 Anmeldeformular (vollständig ausgefüllt)

1 Lebenslauf

1 Leumundszeugnis neueren Datums

1 Lehrabschlusszeugnis

eventuell Diplom und sämtliche Arbeitsausweise

Mangelhafte oder verspätet eingehende Anmeldungen können nicht berücksichtigt werden. Anfragen betreffend die Einteilung bitten wir zu unterlassen; die Interessenten werden von uns ca. einen Monat nach Ablauf der Anmeldefrist benachrichtigt.

**Ab Januar 1977 werden die Kandidaten nach der neuen VSEI-Kalkulationsmethode geprüft, das dazu notwendige Lehrbuch kann ab Oktober 1976 beim Zentralsekretariat VSEI bezogen werden.**

Meisterprüfungskommission VSEI/VSE

## Inscription à l'examen de maîtrise

Le prochain examen de maîtrise pour installateurs-électriciens aura lieu au printemps 1977. Il se conforme au règlement des examens de maîtrise dans la profession d'installateur-électricien du 1er septembre 1969.

Nous prions les intéressés de s'inscrire uniquement s'ils sont effectivement intentionnés de participer à cet examen. L'inscription concerne uniquement l'examen de printemps 1977 et ne peut être prise en considération pour des examens ultérieurs.

Les formules d'inscription et des règlements des examens de maîtrise sont livrés sur demande par l'USIE, secrétariat central, Case postale, 8027 Zurich (tél. 01 / 36 72 66).

Le délai d'inscription court du 1er au 15 septembre 1976. Les inscriptions sont à adresser à l'USIE (voir plus haut) et doivent être accompagnées des pièces suivantes:

1 formulaire d'inscription dûment remplie

1 curriculum vitae

1 certificat de bonne vie et mœurs récent

1 certificat de capacité

éventuellement diplômes et toutes les attestations de travail

Des inscriptions incomplètes ou arrivant trop tard ne pourront être prises en considération. Nous prions les candidats de s'abstenir de demandes téléphoniques concernant leur admission à l'examen: ils en seront informés par notre secrétariat un mois environ après expiration du délai d'inscription.

**Dès janvier 1977, les candidats à la maîtrise seront examinés selon la nouvelle méthode de calcul USIE; l'ouvrage nécessaire sera disponible à l'USIE dès octobre 1976 et sera livré sur demande.**

Commission des examens de maîtrise USIE/UCS

## Für Sie gelesen – Lu pour vous



## La Thurgovie: un Pays de Vaud sur le Bodan

*Les Assemblées générales de l'UCS et de l'ASE auront lieu cette année à Weinfelden, canton de Thurgovie. Dans un canton dont la diversité n'est connue que d'un petit nombre de Suisses. Le journaliste lausannois Alain Pichard du quotidien «24 heures» a parcouru la Suisse d'au-delà de la Sarine et s'y est entretenu avec des politiciens, des employés, des représentants de l'économie et des simples habitants, pour déceler les traits caractéristiques de chaque canton.*

*Le résultat de ses recherches vient de paraître dans un livre plaisant «Vingt Suisses à découvrir» aux éditions «24 heures». C'est de cet ouvrage que nous extrayons le chapitre consacré au canton de Thurgovie pour le reproduire dans ce Bulletin en vue de notre Assemblée générale de Weinfelden.*

Un pays de collines qui jouxte un grand lac aux frontières de la Suisse. Une multitude de petits villages, une agriculture prospère qui n'exclut pas l'industrie. Un canton où les paysans ont un grand poids politique, et qui attire les agriculteurs bernois émigrants. Anciennement soumis aux baillis, ce pays est devenu un Etat souverain en 1803. De quel canton s'agit-il?

Vaud? Oui, mais aussi la Thurgovie.

A cette différence près que Vaud a en Lausanne une capitale, alors que la Thurgovie est séparée de sa «capitale» naturelle par une frontière: Constance, qui a raté son entrée dans la Confédération, est devenue une ville allemande. Comme si Lausanne était une enclave savoyarde, qu'un pont reliait à Evian ...

Parce qu'elle n'a plus de capitale, la Thurgovie est livrée à toutes les forces centrifuges. La «Thurgovie de derrière», dite aussi «Pays des pommes de pin», trouve son chef-lieu naturel dans la ville saint-galloise de Wil. La Haute-Thurgovie, autour d'Arbon et de Romanshorn, regarde vers Saint-Gall, la région de Frauenfeld louche vers Winterthour et même Zurich, le district de Diessenhofen vers Schaffhouse, et la région de Kreuzlingen, à la barbe des douaniers, vers Constance.

Parce qu'il n'a pas de capitale, ce canton est atteint d'une maladie, d'ailleurs en voie de guérison semble-t-il, que les Thurgoviens nomment la «régionalité»: chaque bourgade a la prétention d'avoir une part des attributions du chef-lieu. Le Grand

Conseil siège en hiver à Frauenfeld, ville administrative de 17 000 habitants, mais en été à Weinfelden. Que le canton décide, comme ces dernières années, d'édifier un deuxième gymnase, et du coup il doit en construire deux – car deux villes, Kreuzlingen et Romanshorn, se sont mises sur les rangs. De même pour les hôpitaux. Dans les commissions parlementaires, tous les districts tiennent à être équitablement représentés. Les 185 000 Thurgoviens lisent 14 journaux différents, dont 9 quotidiens (8 dans le canton de Vaud). Pour se moquer de leur manie, ils racontent que lorsque le Haut-Rhin sera navigable, c'est Bischofszell, jusqu'ici préterisée, qui deviendra port fluvial. Inutile de préciser que Bischofszell est située sur une colline en pleine terre ferme.

A sa création, la Thurgovie était un canton très pauvre. Il a toujours suivi, dit-on, la politique du bon marché. Maintenant, le retard accumulé dans le domaine des infrastructures l'oblige à mettre les bouchées doubles. La «régionalité» n'arrange pas les choses.

Autre handicap, géographique celui-là: adossée au Bodan, la Thurgovie est actuellement un cul-de-sac. Le bac qui traverse de Romanshorn à Friedrichshafen n'a plus aujourd'hui qu'une fonction touristique. Le nombre de trains directs Genève–Romanshorn diminue d'année en année. L'autoroute Winterthour–Constance sera sans doute la dernière à voir le jour. Le projet de navigation sur le Haut-Rhin est abandonné: les riverains eux-

mêmes n'en veulent plus. Et un vieux Thurgovien insinue que, dans les années trente déjà, les industriels se désintéressaient du canton, trop exposé au péril allemand ...

Pourtant, à lire des statistiques, la Thurgovie est l'un des cantons les plus industrialisés, puisque 58 % de la population active travaillent dans le secteur secondaire. Mais à y voir de près, on constate que quatre entreprises industrielles sur cinq (artisanat mis à part!) comptent moins de dix ouvriers. Exception à la règle, le géant Saurer, fabricant de camions, est à la ville d'Arbon ce que Brown Boveri est à Baden ou Fiat à Turin: directement ou indirectement, tout y dépend de l'entreprise.

Industrielle sans être vraiment riche, la Thurgovie compte une aussi forte proportion d'étrangers que les cantons urbains de Bâle, Zurich ou Schaffhouse. Parmi eux, beaucoup d'Allemands. Des frontaliers du Bade-Wurtemberg traversent chaque jour le lac pour venir travailler à Steckborn ou à Ermatingen. Entre Constance et son faubourg suisse de Kreuzlingen, dont les transports publics franchissent allégrement la frontière, les mouvements migratoires vont dans tous les sens – beaucoup d'étudiants de l'Université allemande résident en Suisse hors contingent – mais pour le commerce, la balance penche en faveur de la Suisse: les supermarchés foisonnent à Kreuzlingen.

Frauenfeld, de son côté, risque de devenir une cité-dortoir de Winterthour. Quand un HLM est terminé, les annonces paraissent dans les journaux zuricois.

Mais n'oublions pas les immigrants bernois qui ont transplanté sur les collines du Seerücken, entre la Thur et le Bodan, leur dialecte et leur jeu de hornuss. Qui dit Thurgovie pense pommiers en fleurs. Si les agriculteurs n'y représentent que 13 % de la population, c'est néanmoins une des proportions les plus élevées de Suisse. Et surtout: leur influence politique est énorme. Dans ce canton sans grande ville, où le peuplement est extrême-



ment dispersé – la seule commune d'Egnach compte septante-huit hameaux! – les campagnards, quelle que soit leur profession, tendent à voter pour les paysans. Qu'on abandonne le métier d'agriculteur, l'optique persiste néanmoins durant des générations. Il est de bon ton, chez les gymnasiens thurgoviens, d'aller faire les foins.

Pourtant les paysans n'ont pas de parti à proprement parler. Leur «groupe de pression», l'Association cantonale des paysans, intervient directement dans les affaires de l'Etat par l'intermédiaire d'une commission politique qui s'exprime sur tous les sujets – élections exceptées! Au Grand Conseil (1975), les 34 députés élus sur les listes paysannes siègent avec les radicaux: ce bloc de 61 conseillers (sur 130) frise la majorité absolue, qu'il détient d'ailleurs au gouvernement. A Berne, en revanche, les paysans thurgoviens siègent sous l'étiquette de l'Union démocratique du centre.

«Distançons-nous des radicaux et fondons un parti agrarien», demandent certains milieux. Mais le Comité central a d'autres projets: élargir la commission politique en y acceptant des femmes et des non-paysans. Toutefois, les candidats au Grand Conseil seraient comme par le passé choisis par les associations agricoles des districts.

Les chrétiens-conservateurs, eux, ont réussi à absorber les chrétiens-sociaux et à devenir le deuxième parti de ce canton à faible majorité protestante. Les socialistes sont en crise: entre les vieux travailleurs syndiqués de chez Saurer et les jeunes universitaires de Constance qui tendent à «intellectualiser» le parti, il n'est pas facile de s'entendre. Et c'est peut-être pour cette raison qu'aux élections de 1972, le parti a perdu un quart de ses mandats au profit des républicains.

Néanmoins, la vie politique thurgovienne est très calme, très terre à terre. Elle commence au niveau des innombrables cellules de base que constituent les diverses «communes» thurgoviennes: un système d'une complexité sans pareille en Suisse. Car en plus des communes bourgeois, paroissiales (protestantes et catholiques) et scolaires habituelles en Suisse orientale, il existe deux sortes de circonscriptions politiques: une commune «municipale» englobe plusieurs communes «locales». Les secondes s'occupent des tâches locales: routes, pompiers, épuration, etc. Les premières exécutent les obligations déléguées d'en haut: impôts, AVS, état civil, cadastre, assistance ...

Résultat de l'interférence de toutes ces diverses communes: dans la seule Municipalité d'Amriswil, on a dénombré trente taux d'impôts différents. Mais on a aussi calculé qu'un citoyen thurgovien sur dix occupe une fonction publique, titre qu'il partage généralement avec son épouse: on ne compte plus les «Herr Schulpfleger» et les «Frau Ortsvorsteher». Comme les titulaires tiennent beaucoup à leur charge, en général honorifique, tous les efforts entrepris jusqu'ici pour simplifier le système communal thurgovien ont échoué, bien que les candidats se fassent plus rares, et qu'il arrive qu'une commune cherche un syndic à l'extérieur au moyen de petites annonces.

Tout cela implique une certaine lourdeur administrative. «La politique thurgovienne est très concrète, parfois concrète jusqu'à l'ennui», admet l'ancien conseiller d'Etat Ernst Reiber. «Dans les votations fédérales, la Thurgovie est fidèle à Berne: elle maugréera, mais elle votera oui. Nous avons gardé de l'époque des baillis le respect de l'autorité.» Comme le canton de Vaud, la Thurgovie est pleine de châteaux qu'aucune révolte populaire n'a détruits. Ce canton sait que, de toute façon, au niveau fédéral, il ne pèse pas d'un poids bien lourd. Et à l'intérieur de la Suisse orientale, il doit bien reconnaître, à contre-cœur, que Saint-Gall joue les ténors.

Et cependant ces Thurgoviens que l'on dit si soumis ont manifesté, ces dernières années, des signes de mauvaise humeur. Il y a eu le succès des Républicains aux élections de 1972: à Romanshorn, c'est un invalide connu pour son amour des cygnes qui a été élu. Une initiative, qui visait à préserver le Bodan tant des péniches que des prélèvements d'eau prévus du côté allemand pour alimenter Stuttgart, a obligé le gouvernement à baisser pavillon. Et devant la pression populaire, le Conseil d'Etat a renoncé à déclarer la guerre chimique aux hennetons. Le réflexe écologique existe sur les rives du Bodan.

Et sur un point tous les partis sont d'accord: le canton doit garder l'équilibre actuel entre l'agriculture, l'artisanat et l'industrie. On ne veut pas s'industrialiser davantage, pas plus qu'on ne veut devenir une réserve naturelle pour les citadins de l'agglomération zuricoise.

«On n'arrive pas à mettre ce canton en état d'enthousiasme», constate l'ex-conseiller d'Etat Reiber. «Il est un brin conservateur dans le bon et le mauvais sens du terme.»

## Diverse Informationen – Informations diverses



### Journées d'information de l'ASPEA

L'Association Suisse pour l'Energie Atomique à Berne (ASPEA) va organiser les 29 et 30 novembre 1976 à l'Hôtel Intercontinental à Genève, des journées d'information ayant pour thème: «Les centrales nucléaires et leur sécurité». Les douze conférences qui seront présentées traiteront de l'industrialisation des centrales à eau légère, de leur cycle du combustible, des aspects économiques de l'énergie nucléaire, de la radioactivité et des risques d'accidents des centrales nucléaires, de la biologie du plutonium, des questions du détournement de matières nucléaires, de l'élimination des déchets radioactifs et enfin des perspectives du nucléaire et de sa place dans le bilan énergétique mondial.

Le programme imprimé peut être commandé auprès du secrétariat de l'Association Suisse pour l'Energie Atomique, case postale 2613, 3001 Berne (tél. 031 / 22 03 82).